

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du cinq mars deux mille vingt quatre, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-12

OBJET: REHABILITATION DE LA TOUR DE CHAPPE SUR LA COMMUNE DE SAINT LOUP

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR : M. RENAUD Olivier

: M. MONESTES Jean-Michel

Commune de BARDIGUES : M. MARTIN Henri

Commune de CASTELSAGRAT : Mme FILLATRE Francine

Commune de CLERMONT SOUBIRAN : M. DEPASSE Guy

Commune de DONZAC : M. TERRENNE Jean-Paul

: Mme GAILLARD Elisabeth

Commune de DUNES : M. ALARY Alain

: Mme BOUVIER Lina (a donné pouvoir à Alain ALARY)

Commune de GASQUES : M. MERIEL Guy

Commune de GOLFECH : M. Pascal BENOIT

: Mme CHARPENTIER Pierrette

Commune de GOUDOURVILLE : M. BARROS Gérard

M. BOUYAT Daniel

Commune de GRAYSSAS : Mme CLUCHIER Marie Christine

Commune de LAMAGISTERE : M. DOUSSON Bruno

: Mme VRECH Régine

Commune de LE PIN : M. RATTO Stéphan

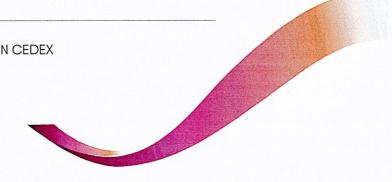
Commune de MALAUSE : Mme MAERTEN Marie Bernard

Commune de MANSONVILLE : Mme ESCUDE Vanessa

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr



Commune de PERVILLE : M. DELFARIEL Eric

Commune de POMMEVIC : M. TEILLET Philippe (en remplacement de M.

DELACHOUX J.P)

Commune de SAINT CIRICE : M. BENVENUTO Raymond

Commune de SAINT CLAIR : M. BONGIOVANNI Gérard

Commune de SAINT LOUP : M. REBEL Stéphane

Commune de SAINT MICHEL : M. DUPOUY Joël

Commune de SAINT PAUL D'ESPIS : M. MARCHIOL Lido

Commune de ST VINCENT LESPINASSE : M. BOYER Serge

Commune de SISTELS : M. BOISSEAU Christophe

Commune de VALENCE D'AGEN : M. BAYLET Jean Michel

M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane

M. LOPES Ernest

Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES)

: M. ZANIN Daniel: Mme HOHOL Elisabeth: Mr ZMUDA Patrick: Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune d'ESPALAIS : M. PINCEMIN Bernard

Commune de MALAUSE : M. MARTINAT Emmanuel

Commune de MERLES : M. SERGAS Serge

Commune de MONTJOI : M. EURGAL Christian

Commune de SAINT ANTOINE : M. DUPUY Jean

Commune de VALENCE D'AGEN : M. GIL Philippe

Mme BRU Laetitia

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame Vanessa ESCUDE a été désignée Secrétaire de séance.

2. RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr

2024CC7-5-1-12

<u>OBJET</u>: REHABILITATION DE LA TOUR DE CHAPPE SUR LA COMMUNE DE SAINT LOUP

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire du 24 mars 2023 a approuvé dans son programme les travaux de réhabilitation de la Tour de Chappe sur la commune de St Loup, selon un montant prévisionnel de travaux.

Conformément aux instructions relatives aux modalités de gestion des subventions et compte tenu du plafond des aides, il convient aujourd'hui d'établir un plan de financement sur un montant d'opération s'élevant à 274 835 € HT.

Le Président propose donc le plan de financement comme suit :

Montant des travaux : 274 835 € HT

Etat sollicité 50 % : 137 417,50 € Département 23,40 % : 64 311,39 € Autofinancement : 73 106,11€

Le Président propose donc :

- d'accepter le plan de financement comme cité ci-dessus,
- de l'autoriser à solliciter les partenaires financiers,
- de l'autoriser ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'accepter le plan de financement comme cité ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait à Valence d'Agen, le 11 mars 2024

Au registre sont les signatures Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 12 mars 2024

La secrétaire de séance Madame le Maire de MANSONVILLE Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

Vanessa ESCUDE

DES DEUX RIVES

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture le 21 mars 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 21 mars 2024

AR Préfecture

REHABILITATION DE LA TOUR DE CHAPPE SUR LA COMMUNE DE SAINT LOUP APPROBATION PLAN DE FINANCEMENT

Identifiant unique de l'acte :

082-248200016-20240311-

2024CC7_5_1_12-DE

Numéro d'acte:

2024CC7 5 1 12

Date de décision :

11/03/2024

Nature:

DELIBERATIONS

Code matière :

Fichier acte:

7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions /

demandées)

2024CC7-5-1-12 REHABILITATION DE LA

TOUR DE CHAPPE SUR LA COMMUNE

DE SAINT LOUP APPROBATION PLAN DE

FINANCEMENT.pdf

Collectivité émettrice :

cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :

21/03/2024 10:48:06

Date de réception de l'AR : 21/03/2024 10:48:16